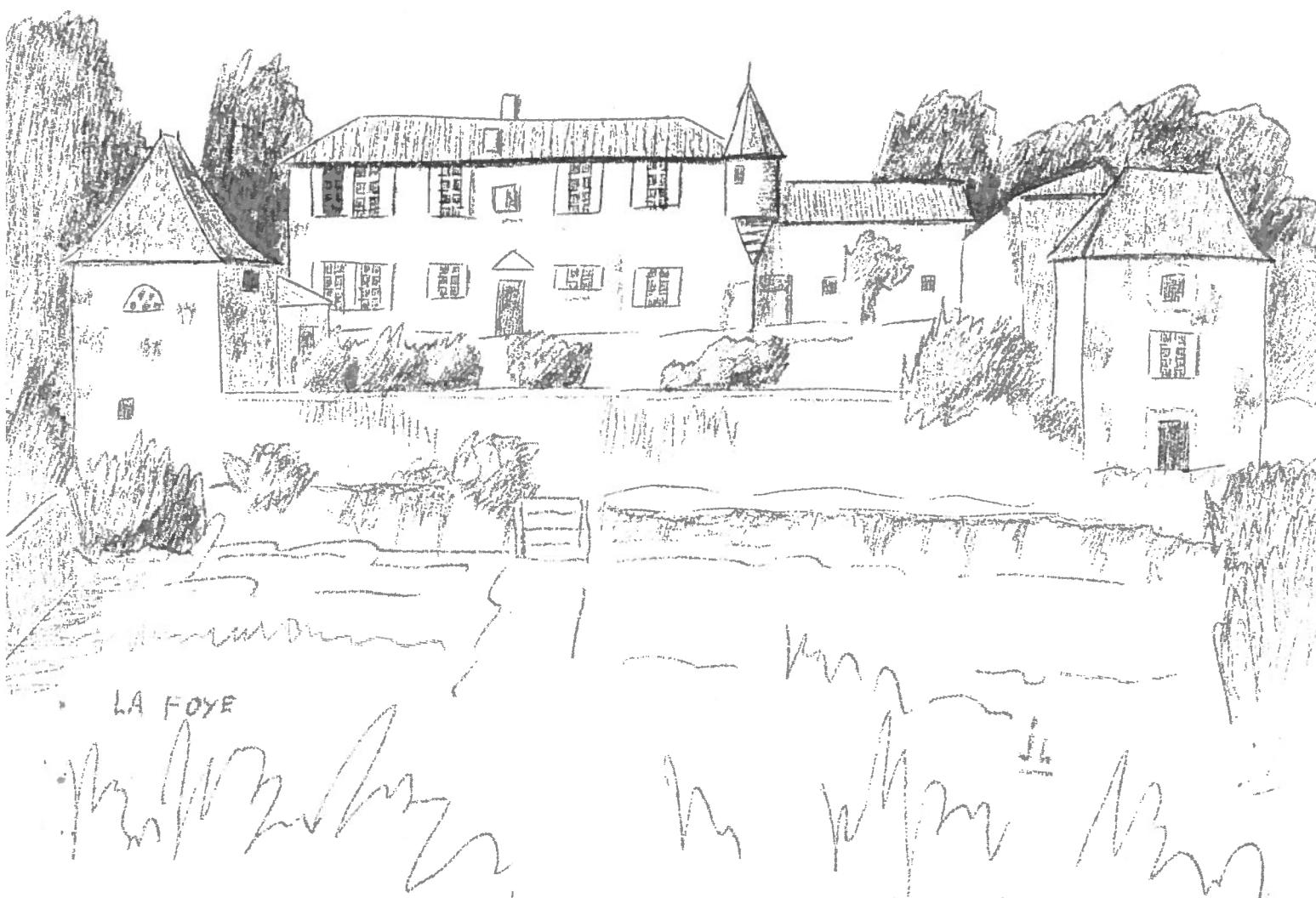


# MOUTHIERS

SUR BOÈME



LA FOYE

BULLETIN MUNICIPAL

D'INFORMATION

FEVRIER 1982 N°10



LE MOT DU MAIRE

=:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-:=-

Malgré la parution tardive de ce bulletin, il est encore temps de vous présenter pour 1982, les voeux que formule le Conseil Municipal à votre intention .

Je vous invite à faire un rapide tour d'horizon sur ce qui s'est passé pendant ces quatre mois .

- En politique extérieure, deux faits importants qui nous obligent à réfléchir sur la précarité de notre position actuelle :

. la probabilité annoncée par les dirigeants des Etats Unis de l'utilisation de l'Europe comme champ de bataille en cas de conflit avec l'Est,

. et la normalisation de la Pologne par son armée, coupant pour longtemps tout espoir à l'après-marxisme derrière le rideau de fer .

- En politique intérieure, le changement annoncé ne satisfait pas tout le monde . Cette fameuse ordonnance des 39 heures rencontre des difficultés à se faire appliquer . Mais où est la bonne méthode ? Le choix est limité . Doit-on se faire à l'idée de deux millions de chômeurs en permanence, qu'il faudra bien secourir d'une façon ou d'une autre, ou essayer de partager entre un plus grand nombre, le travail disponible ? Car, ne nous y trompons pas, les moyens de production sont tels qu'ils demanderont de moins en moins de main d'œuvre . La fuite en avant économique que nous impose notre mode de vie, engendre inévitablement des laissés pour compte . Déjà, il y a parmi nous, une trentaine de moins de 25 ans qui se posent des questions .

Avec l'aide de la Région, votre conseil municipal avait espéré l'ouverture début 82, d'un stage d'insertion pour les plus déshérités d'entre eux . Il ne s'ouvrira qu'en septembre . Parallèlement, devait se créer une association dans laquelle ces jeunes auraient pu prétendre légalement proposer leur service aux communautés et aux particuliers de la commune et des environs . Un petit groupe de bonne volonté avait été constitué à cet effet, . Le Gouvernement est prêt à aider les collectivités qui sont prêtes à imaginer des solutions .

Nous nous efforcerons d'en trouver . Ce doit être le grand souci de chacun .

Je ne manquerai pas de vous tenir informés .

Le Maire,  
Gilles PLOQUIN .

BOITE A IDEES  
=:::=-::=-::=-::=-::=-

Une longue lettre, par le canal de la boîte à idées, accuse le Conseil Municipal et son Maire de "vandales et de saccageurs" pour deux raisons : la sauvegarde des chaumes et bois entre le "grand guillon" et le chemin de la "croix ronde" (dépôt de pierres) et la multiplication de constructions neuves aux alentours du bourg .

Au premier reproche, je répondrais que dans le contrat passé avec l'entreprise SADE, adjudicataire des travaux d'assainissement, il a été convenu que la commune devait désigner les lieux de décharge où l'entreprise transporterait les déblais . Les dépôts choisis avaient été la cuvette de chez bâty, en-dessous du terrain de sports, et ensuite, les carrières des brissets .

Le propriétaire des terrains des deux dépôts incriminés est le même, et comme il possédait un camion, il s'est mis à la disposition de l'entreprise qui a accepté de l'employer en plus de leur propre personnel quand le besoin s'en faisait sentir .

J'ai seulement été avisé du dépôt du chemin de chez l'hérault, car d'une part l'entreprise, lors du terrassement de la tranchée de la côte du Pigeonnier ne pouvait pas toujours évacuer les déblais du côté du haut, et d'autre part, le propriétaire transporteur m'avait convaincu de l'utilité de la construction d'une rampe d'accès dans le pré en contrebas pour le passage de son matériel d'exploitation .

Quant au dépôt des chaumes, il a été stocké des matériaux sans aucun accord avec la commune et de ce fait, peut être considéré, comme dépôt sauvage .

Mais, là comme ailleurs où se situent les droits des propriétaires et les droits des collectivités ?

Monsieur LATHIERE répondra à la dernière question sur la multiplication des maisons neuves dans les communes de la périphérie des grandes villes et de l'étude du Plan d'Occupation des Sols qui s'en suivit à Moutiers .

Gilles PLOQUIN.

# LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

====

## MOUTHIERS SUR BOEME

====

Il a été rendu public le 14 Mars 1980 et approuvé par le préfet le 5 Juin 1981.

### I DEFINITION

Il semble bon de rappeler, de façon simple et succincte de quoi il s'agit.

Selon le rapport de présentation, le plan d'occupation des sols est un document réglementaire qui fixe le droit des sols et permet le développement urbain.

C'est un document à moyen terme, à une échéance de 10 ans.

Il précise les droits des sols à l'échelle de la parcelle et s'exprime en termes juridiques qui seront opposables aux tiers.

### II OBJECTIFS

Quels objectifs étaient poursuivis par la mise en place du P.O.S ?

Toujours selon le rapport de présentation :

1) Prévoir la création de 110 logements environ d'ici à 1986, répartis essentiellement au Nord du bourg et autour des différents hameaux (évaluation faite en fonction de l'évolution de la population) .

2) Conserver la fonction commerciale du centre bourg .

3) Développer les activités économiques en prévoyant une zone de 15 Ha au Nord en limite de la commune de La Couronne .

4) Protéger les terrains agricoles sans leser les agriculteurs .

5) Sauvegarder la fonction touristique de la commune en assurant la protection de la vallée de la Béorne en particulier, des fronts de côte et des forêts .

Dits de façon différente, les objectifs étaient d'empêcher que l'urbanisation de Mouthiers, inévitable dans une commune "verte" située aux portes d'Angoulême s'effectue dans l'anarchie au detriment des anciens et des nouveaux habitants :

Maisons dispersées dans toute la commune , grignotant les terres cultivables, détruisant le paysage, entraînant des frais importants à la collectivité tels que les réseaux d'eau et d'électricité, voirie, ramassage scolaire, collecte des ordures ...

### III Les zones

Le P.O.S. permet de répondre à ces soucis .

Il comprend divers documents dont les principaux sont un règlement et des plans de zonage .

Le règlement donne pour chaque zone des directives précises telles que types d'occupation autorisés ou interdits, voiries, réseaux, caractéristiques des terrains, hauteur et aspect des constructions, plantations ...

(il comporte une soixantaine de pages dactylographiées)

Les plans de zonage précisent l'emplacement de différentes zones .

Ils ont été reproduits au 25/000 pour que chacun puisse s'en faire une idée .

Voici les caractéristiques essentielles des différentes zones:

#### U Zones Urbaines

UA : centre bourg et des villages . Constructions en ordre continu

UB : Zone avec terrains partiellement construits et équipés, destinée à recevoir l'habitat individuel groupé ou isolé . Terrains de 1000 M2 (Nord S du bourg)

UC : Début d'urbanisation-très peu équipée, destinée à l'habitat résidentiel .

Terrains de 1200 M2

UD : Support de début d'urbanisation des parties boisées et très peu équipées .

Pour habitat résidentiel de très faible densité. 2000 M2 (Le Rosier)

UX : Zone industrielle et artisanale .(Usine Laroche, atelier mécanique agricole)

#### N Zones Naturelles

NA : Terrains non équipés destinés à l'urbanisation future groupée .

Lotissements d'un Ha avec lots de 1000 M2 possibles dès à présent .

Equipement à la charge des promoteurs (Les Justices)

La zone NAX est réservée aux activités artisanales .

NB : Terrains insuffisamment équipés et peu construits . Habitat dispersé possible .

Terrains de 2000 M2 (La Peireuse, N de chez Reignier, O de chez Les Rois, Les Groies)

NC : Zone agricole non industrielle .Dans la zone NDa (tourbières): aménagement

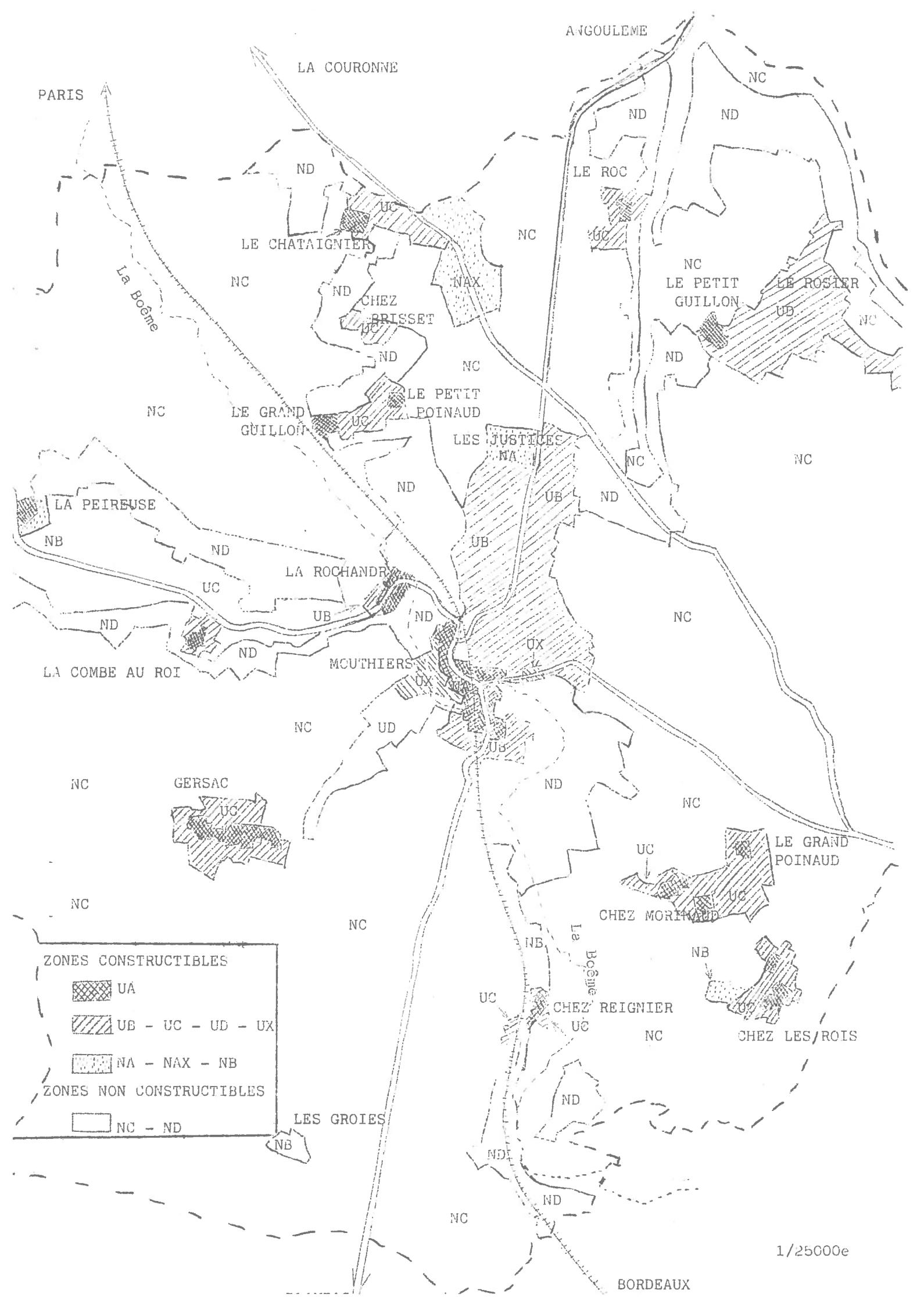
touristique possible .

Ex : Colline et bois de Foye . Lignes de crête des vallées de la Boëme et de la fontaine du Roi .

### IV CONCLUSION

En plus des zones U, destinées à l'urbanisation (Hachures sur le plan) les zones NA et NB extrêmement réduites (en pointillés), peuvent, avec des contraintes importantes, voir s'élever des constructions .

Cependant, un coup d'œil sur le plan fait apparaître que la partie de loin la plus importante de la commune est inconstructible (zones NC et ND laissées en blanc) . La pression exercée par la proximité d'Angoulême pour implanter des constructions sur notre commune trouve ainsi la possibilité d'être en partie satisfaite mais elle peut être contrôlée et organisée . Il n'était pas possible de s'y opposer globalement comme certains le croient . Bien qu'imparfait, le P.O.S. apparaît donc comme un bon instrument au service du développement de MOUTHIERS .





## LE CINE-CLUB

Après le succès de la séance gratuite (plus de 200 personnes) le ciné-club a démarré lentement : 32 et 47 spectateurs aux deux premières séances . Alors soutenez cette activité nouvelle dans notre commune: adharez au club et assistez aux projections !

Les deux premiers films, en noir et blanc et version originale sous-titrée bien que de qualité n'étaient peut être pas attirants. Il va leur succéder 9 films excellents en français, les 8 premiers étant en couleurs .

La loi veut que les personnes qui ne sont pas membres du club ne puissent assister qu'à 4 séances . L'adhésion permet donc d'assister à tous les films et de bénéficier d'un coût par séance nettement inférieur .

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer peuvent le faire savoir à la mairie . Quelqu'un ira les chercher et les ramènera en voiture .

### Voici le Programme :

Vendredi 5 Fevrier: "le diable par la queue" (séance pour tous)

excellent film comique avec Madeleine Renaud, Yves Montant, Mara Schell, Jean Rochefort Interessera tout le monde enfants jeunes adultes .

Vendredi 5 Mars : "Z" séance pour tous .

Célèbre film de Costa-Gavras avec yves Montant . L'assassinat du président d'un mouvement pour la paix .

Vendredi 26 Mars: "Etat de siège" séance réservée aux membres du ciné-club)

Autre film de Costa-Gavras avec Yves Montant . un enlèvement politique qui tourne mal .

Vendredi 9 Avril : "Valdez arrive" (séance pour tous)

Film d'aventure avec Burt Lancaster dont un des thèmes est le racisme .

Un shérif non violent contraint à la violence .

Vendredi 30 Avril : "Le juge et l'assassin"(réservé aux membres du club)

Avec Philippe Noiret, Jean-Claude Brialy .

Le portrait d'un assassin et un regard moral sur une certaine justice qui se prétend apolitique .

Vendredi 21 Mai : "Le voyage fantastique"(séance pour tous)

Excellent film de science-fiction .

Vendredi 11 Juin : "L'argent de la vieille"( réservé à au club)

film italien de Comencini .

Un couple pauvre espère gagner au jeu l'argent d'une vieille milliardaire américaine .

Vendredi 9 Juillet : "Sept morts sur ordonance"(réservé aux membres du club)

Interdit au - de treize ans .

Avec Michel Piccoli, Gérard Depardieu, Jane Birkin, Marina Vlady, Charles Vanel .

Un vieux chirurgien, conduit au suicide deux de ces confrères.

Vendredi 17 Septembre : "Le vieil homme et l'enfant" (Réservé au club)

Film de Claude Berry avec Michel Simon.

L'amitié d'un vieux grand-père antisémite pour un petit garçon juif...

#### TARIFS

-Non adhérents au ciné-club : 12 Francs par séance. (4 séances seulement)

-Adhésions

Plus de 16 ans /

- carte 20 Francs

- série de 3 films 20 Francs

(Prix de revient de chacune des neuf séances restantes : 8.80F)

-Chômeurs -carte 15 F

-série de 3 films 10F

(Prix de revient de chacune des neuf séances restantes 5F)

-Moins de 16 ans

Carte 5F

Série de 3 films 10F

(Prix de revient de chacune des neuf séances restantes 3.80)

Adhérez le plus tôt possible soit à la mairie soit au début d'une séance.

Plus vous attendrez moins ce sera avantageux.

#### Réultats du concours communal de fleurissement en 1981

##### A. Catégorie maisons fleuries

Hors concours : Mme DEDIEU Lydie, 1er prix : M TRIAUD, 2<sup>e</sup> M BREGEAS Régis, 3<sup>e</sup> M BONNET Bernard, 4<sup>e</sup> M SIMONET, 5<sup>e</sup> Ex MM GROLLEAU ET NOMPEX Daniel, 7<sup>e</sup> Ex MM LIVERTOUX ET LAMAZIERES, 9<sup>e</sup> Ex MM GOUET et BENNACEUR, 11<sup>e</sup> Ex MMES BEAUFORT ET CLERFEUILLE, 13<sup>e</sup> M MONGALVY, 14<sup>e</sup> Ex MM SAVIN Roger GUIBERT THEBAULT, 17<sup>e</sup> M BOISSARD 18<sup>e</sup> M CHAGNEAU Adrien 19<sup>e</sup> Ex MM THOMAS RAFFENAUD Mme AUPETIT .

Le jury a aussi remarqué le fleurissement réalisé par les personnes suivantes, classés par ordre alphabétique

MMes ou MM BASLAND Michel BLANCHARD BERTHET BODIN BONNET Daniel BOUVIER BREGEAS Francis BREGEAS Roger BREGIER BUREAU CHAGNAUD Roger CHIRON James CHIRON René CLENET DEBEAU DEDIEU Jeanne DELAGE DESRIAUD DOMENACH DOUSSEAU DUCLAUD DUMSIDOUR FRANCK GANNE Odette GINET GONCALVES GUILLEMETEAU HEINZ LACOSTE LAFARGE Gabrielle.

LIMERAT LUCAS François MAUTRE METAYER MOREAU Rémy MOUNIER PELLET Fridolin  
L'abbé PENSUET PICHON PINEAU PONCABARE QUIRAS RIVET Jean ROBIN SARRAZIN Henriette  
SAUVET TURMEAU .

B CATEGORIE Jardins fleuris

Hors concours : Mme Hougard 1er prix M Glappier 2<sup>e</sup> Mme Fradet 3<sup>e</sup> M Lhomme 4<sup>e</sup> M Chagnaud Roland 5<sup>e</sup> M Heraud 6<sup>e</sup> EX M Moulinier Etienne et Mme Allemard 8<sup>e</sup> M Bars 9<sup>e</sup> EX Mme Pagnoux et M PELLET Jean 11<sup>e</sup> M Marandat 12<sup>e</sup> EX M Clisson et Mme FERRON 14<sup>e</sup> EX Mme SCHLEITER 15<sup>e</sup> EX MM Buherne et Arvenne Mme Luc 18<sup>e</sup> M Van den Bussche 19<sup>e</sup> EX Mme Thomas Jeanneet M Villechalane .

Puis, par ordre alphabétique : MMES ouMM ALANDRE AUDOIN BARBEAU BASLAND Raymond BLANLOEUIL J.L BLEUVAIS BOSQUET BORREDON BRAULT BROUSSE BREGEAS Guy BRISSON BUDZINSKI CAREL CAUTE CHABERNAUD CHATELET CHAUVERON CHERRIER CLAPAUD Georges COUTURIER DENAUD DENEPOUX Christian DENEPOUX Lécien DUBOS EDELY ESSELY FORGERON FOUCAULT FRADET(Chauveterie) GAUTHIER Emile GIBOZ GIRARD GOILOT GOUMARD Léonide GOUMARD Rémi HILAIRET JAVEL Marc LACHAISE LAFARGE André LALEMANT J.M LEVEQUE MANANT MARTIAL MASSARD MESLIER MOREAU Georges MORISSET MULARCZYK PASQUIER PONIER PRUD'HOMME RAUD ROBERT SARRAZIN Christian SARRES SOULARD TALON TETAUD TEXIER TRICHARD TROUSSICOT VERGNAUD VIGNAUD .

C Categorie Fermes fleuries

1er prix M BASLAND Emile 2eme : Mme MIGNON 3eme M NICOLEAU Marcellin et M DESVIGNES 5eme Mme TROUBAT .

Que toutes ces personnes <sup>soient</sup> remerciées de leur participation à l'effort commun qui a fait de MOUTHIERS une commune agréable et particulièrement fleurie. Il ne reste plus qu'à souhaiter de faire encore mieux cette année .

Rappelons qu'un concours départemental a eu lieu en 1981 et que madame Dedieu Lydie a obtenu le 1er prix dans la catégorei "Decor sur la voie publique", Madame Hougard le 2eme prix "jardins fleuris" et Madame Fradet le 3eme prix de cette même catégorie .

D E C H O S E S   E T   D A U T R E S

Réémetteur de télévision

Suite à la proposition de TDF d'installer un réémetteur de télévision à MOUTHIERS en raison de la mauvaise reception dans le bourg, deux artisans en radio ont exposé au conseil municipal les avantages de cette installation : grande amélioration de la qualité de l'image, même pour les postes actuellement équipés d'un amplificateur d'antenne, possibilité pour tout le monde de capter les trois chaînes, ce qui n'est pas le cas, ou ne le sera pas, pour certains, lorsque le programme de la 1ere chaîne ne sera plus diffusé en 819 lignes,

enfin antennes de dimensions réduites et peu élevées.

La dépense sera subventionnée en partie par TDF. Le coût restant à la charge de la commune sera de 80 000 F.

Le conseil municipal a donné son accord pour l'installation d'un réémetteur sur la crête bordant le terrain du stade.

#### Le Tennis

Il est rappelé que le conseil municipal avait décidé la construction d'un terrain de tennis. La subvention du conseil général (40 000 F) avait même été accordée. Cependant, l'implantation ayant été déplacée, à la demande du Directeur départemental de la jeunesse et des sports en dessous du terrain annexe de football, celui-ci doit être réalisé en premier et le transfert de la subvention sur ce dernier a été sollicité.

Une nouvelle subvention sera demandée pour le tennis.

#### Ramassage des ordures ménagères.

Rappel des nouveaux jours de ramassage des ordures ménagères : Lundi et Vendredi. Le verre est collecté le 1er Jeudi de chaque mois.

A signaler que l'ancienne décharge municipale située sur un terrain de Monsieur JOCIT, au dessus du Petit Poinaud est désaffectée.

Le terrain n'est plus loué par la commune à son propriétaire et tout dépôt d'ordures y est désormais interdit.

#### Gendarmerie et centre de loisirs

Après avoir effectué deux stages et à l'issue d'une année d'exercice, Mmes MARTIAL et Simone BRICAS vont se voir Décerner le diplôme d'animatrice de centre de loisirs par la direction départementale de la jeunesse et des sports.

Elles sont à la disposition des enfants tous les jours avant et après la classe. (sauf le Samedi) et tous les Mercredis de 7H à 19H.

#### REKENNEMENT DE LA POPULATION

La population est informée que du 2 Mars au 4 Avril prochains, aura lieu le Recensement général de la population.

Monsieur LIMERAT André et Mademoiselle LARIGUE Annette, actuellement stagiaire au secrétariat de la mairie, sont nommés agents recenseurs.

Il vous demandent visite afin de compléter avec vous un questionnaire.

Réservez leur le meilleur accueil.

Merci.

## ASSAINISSEMENT

Les habitants de MOUTHIERS concernés par le réseau d'assainissement sont informés qu'ils peuvent effectuer leur branchementsur le réseau dès maintenant après consultation auprès de la Mairie .

\*\*\*\*\*

## L'ASSOCIATION SOLAIRE D'AQUITAINE

L'association solaire d'Aquitaine organise le Mercredi 7 Avril, une demi-journée de visite et de débat sur le thème : Energie solaire et économies d'énergie.

Nous pourrons visiter à cette occasion 2 maisons solaires, l'une à Varaignes, une autre à Torsac, et une installation de chauffage de l'eau sanitaire à Mouthiers .

Nous terminerons par un débat à la Mairie de Mouthiers .

P.Germon

M O U T H I E R S - S U R - B O E M E

=:::=-::=-::=-::=-::=-::=-::=-::=-::=-

CALENDRIER DES FETES 1982

\*\*\*\*\*

<u>JANVIER 1982</u>	CINE-CLUB .....	8 JANVIER
	LOTO DES PARENTS D'ELEVES .....	17 JANVIER
	REPAS DES ANCIENS .....	24 JANVIER
	GALETTE DES ROIS DU 3 <sup>e</sup> AGES .....	29 JANVIER
	REPAS DES CHASSEURS .....	30 JANVIER
<u>FEVRIER 1982</u>	CINE-CLUB .....	5 FEVRIER
	BAL MASQUE-AIDE DOMICILE EN MILIEU RURAL .....	13 FEVRIER
<u>MARS 1982</u>	CINE-CLUB .....	5 MARS
	GALETTE DES ROIS DES DONNEURS DE SANG A PERIGNAC..	7 MARS
	COLLECTE DE SANG A MOUTHIERS (en matinée) .....	13 MARS
	REPAS AMICAL DU 3 <sup>e</sup> AGE .....	21 MARS
	CINE-CLUB .....	26 MARS
	BAL A PAPA DES PARENTS D'ELEVES .....	27 MARS
	ENDURO .....	28 MARS
<u>AVRIL 1982</u>	CINE-CLUB .....	9 AVRIL
	EXPOSITION ARTISANALE .....	24 et 25 AVRIL
	CINE-CLUB .....	30 AVRIL
<u>MAI 1982</u>	PORTE OUVERTES DU 3 <sup>e</sup> AGE .....	9 MAI
	COURSES DE LEVRIERS .....	16 MAI
	CINE-CLUB .....	21 MAI
	FETE DE LA PENTECOTE .....	29, 30 et 31 MAI
<u>JUIN 1982</u>	COMMUNION SOLENNELLE .....	9 JUIN
	CINE-CLUB .....	11 JUIN
	FETE DES ECOLES .....	12 JUIN
	COLLECTE DE SANG ..(Blanzac).....	12 JUIN
	JEUX INTERVILLAGES A CLAIX -Aide domicile en milieu rural	27 JUIN
<u>JUILLET 1982</u>	CINE-CLUB .....	9 JUILLET
	MECHOUÏ DU FOOTBALL-CONCOURS DE PETANQUE .....	14 JUILLET
<u>SEPTEMBRE 1982</u>	COLLECTE DE SANG A MOUTHIERS(en matinée) .....	11 SEPTEMBRE
	CINE-CLUB .....	17 SEPTEMBRE
<u>OCTOBRE 1982</u>	FRAIRIE DES VENDANGES .....	9 et 10 OCTOBRE
<u>NOVEMBRE 1982</u>	CONCOURS DE BELOTE DU FOOTBALL .....	10 NOVEMBRE
	BIEN DANSANT .....	20 NOVEMBRE
	CALENDRIER 83 de l'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL.	26 NOVEMBRE
	CONCOURS DE BELOTE DES PARENTS D'ELEVES .....	27 NOVEMBRE
<u>DECEMBRE 1982</u>	COLLECTE DE SANG A BLANZAC .....	5 DECEMBRE
	LOTO DE LA F.N.A.C.A. .....	11 DECEMBRE
	ARBRE DE NOEL DES ECOLES .....	19 DECEMBRE

\*\*\*\*\*

1982

Tour de garde des médecins pour le 1 er trimestre

JANVIER

- du Jeu. 31 18h au Sam. 2 6h :Dr CAVARD LA COURONNE Tel. 97.24.23  
- Sam 2 " 4 Lun. 4 :Dr FORGEAUD Ph. NERSAC 97.60.77  
- " 9 " 11 :Dr ALLOS LA COURONNE 97.21.36  
- " 16 " 18 :Dr BOURRIQUEN ST MICHEL 91.42.25  
- " 23 " 25 :Dr ALLIAT FLEAC 92.38.35  
- " 30 " 1 :Dr AVRIL LA COURONNE 97.21.13

FÉVRIER

- du Sam. 6 au Lun. 8 :Dr FORGEAUD Ph. NERSAC 97.60.77  
- " 13 " 15 :Dr TURPIN NERSAC 97.63.09  
- " 20 " 22 :Dr BOUCHERE ROULLET ST ESTEPHÈ 97.32.11  
- " 27 " 1 :Dr CAVARD LA COURONNE 97.24.23

MARS

- du Sam. 6 au Lun. 8 :Dr VIGNAUD MOUTHIERS/BOEME 97.93.68  
- " 13 " 15 :Dr JOUBERT ST MICHEL 91.42.25  
- " 20 " 22 :Dr BREMAUD LA COURONNE 97.21.13  
- " 27 " 29 :Dr CAFOUR VOEIL ET GIGET 38.27.48

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

====

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 81 :

- ouverture d'une classe primaire :

Suite à la demande de M. le Préfet, le Conseil municipal émet un avis favorable quant à l'ouverture d'une classe primaire supplémentaire à compter de la rentrée 81-82 .

- ramassage scolaire :

Compte-tenu d'une modification du circuit de ramassage scolaire et de l'augmentation annuelle habituelle, les transports Citram augmentent, à compter de la rentrée scolaire, leurs tarifs de 9,5% ce qui porte le prix de journée de ramassage à 747,10 francs par jour .

SEANCE DU 13 OCTOBRE 1981 :

- achat d'un terrain pour les non sédentaires :

Le conseil municipal décide d'acquérir un terrain d'environ 1 hectare afin de favoriser le stationnement des nomades lors de leur passage sur notre commune .

- embauche d'une secrétaire de mairie à mi-temps :

Une aide secrétaire temporaire est embauchée à la mairie pour une durée de 3 mois renouvelable . Il s'agit de Melle LAPROUGE domiciliée à La Pérouse .

- Aliénation de chemins :

Deux demandes d'échanges et d'achats de chemins reçoivent un avis favorable de la part du conseil municipal .

- Zone d'emploi :

Le conseil municipal décide d'acquérir des terrains situés dans la zone d'emploi afin de pouvoir y planter d'éventuelles entreprises désirant s'installer sur notre commune .

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1981 :

- ordures ménagères :

La demande d'augmentation de 15% au 1<sup>er</sup> janvier 82, présentée par Mr MILAN Jean-Michel pour le ramassage des ordures ménagères, est acceptée par le Conseil Municipal .

- dératisation :

Suite à la lettre de M. le Directeur du groupement de défense sanitaire concernant la création d'un service de dératisation, le conseil municipal décide d'attendre la visite annoncée d'un agent du groupement devant apporter une information plus complète .

SEANCE DU 8 DECEMBRE 1981 :

- budget supplémentaire 81 :

Dépenses réelles de fonctionnement .....	638 808,16
Dépenses réelles d'investissement .....	1 028 600,68

RECETTES réelles de fonctionnement .....	638 808,16
Recettes réelles d'investissement .....	1 028 600,68

A travaux bâtiments scolaires :

Un devis est demandé à un menuisier pour des travaux d'isolation plafond du groupe scolaire, de doublage des portes et baies vitrées .

Des travaux d'électricité vont être entrepris à l'école maternelle .

- Emprunt :

L'emprunt de 700 000 F contracté auprès du crédit mutuel lors des travaux de viabilité du lotissement communal N° 4 fera l'objet d'une nouvelle affectation choisie lors du vote du budget primitif 82 .

- chemins A.F. :

Le conseil municipal accepte de classer dans la voirie ~~communale~~ certains chemins Association Foncière que celle-ci cédera à la Commune .

SEANCE DU 12 JANVIER 1982 :

- emploi secrétaire temporaire :

l'emploi de secrétaire temporaire sera prolongé de 1 mois du 1<sup>er</sup> au 28 février .  
Durant le mois de Mars, Melle LAPROUGE effectuera le recensement général de la population.

- antenne T.D.F. :

L'implantation d'une antenne de réémission de télévision est acceptée par le conseil municipal à 10 voix pour et 2 voix contre pour un coût total d'environ 80 000 francs .

SEANCE DU 9 FEVRIER 1982 :

- personnel communal :

A compter du 1<sup>er</sup> mars, tout le personnel communal aura son temps hebdomadaire de travail diminué, comme le prévoit la Loi; Ceci permettra l'embauche d'une personne supplémentaire comme femme de service .

